



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 19.06.18

#Objet : Plan d'alignement des voiries de la cité-jardin « Le Logis ». Adoption définitive.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la délibération du Conseil communal du 17/04/18 adoptant provisoirement le plan d'alignement des voiries de la cité jardin « Le Logis » ;

Vu l'enquête publique organisée du 02/05/18 au 16/05/18 ;

Considérant qu'aucune réclamation n'a été émise dans le délai imparti ;

Vu la nouvelle loi communale et plus particulièrement l'article 117 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins

DECIDE

Article 1

Il est pris connaissance des résultats de l'enquête publique.

Article 2

Le plan d'alignement des voiries de la cité jardin « Le Logis » est approuvé définitivement.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 juin 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Tristan Roberti